

## Annexe 1

# Bilan régional des ACT Hébergements<sup>1</sup>

2023 :

## Auvergne – Rhône-Alpes

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités <sup>2</sup>	% de résidents avec une toxicomanie <sup>3</sup>
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool <sup>4</sup>
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M-10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

<sup>1</sup> Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

<sup>2</sup> Hors addictions, alcool et handicaps

<sup>3</sup> Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

<sup>4</sup> Avec usage à risque ou nocif d'alcool

## **Table des matières**

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT .....	3
2/ Equipe salariale .....	5
3/ Les candidatures.....	6
4/ Profil social des résidents.....	9
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès .....	12
6/ Pathologies des résidents.....	14

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

## 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

21 structures sur 21 (100%) ont retourné l'enquête :

- 01 – Ain : BASILIADE (Bourg-en-Bresse)
- 03 – Allier : ANEF 63 (Vichy)
- 07 – Ardèche : ENTRAIDE ET ABRI (2 sites : Tournon et Annonay), DIACONNAT PROTESTANT (Le Teil)
- 15 – Cantal : ANEF Cantal (Aurillac)
- 26 – Drome : DIACONNAT PROTESTANT (Valence)
- 38 – Isère : AIDES (Grenoble), CODASE (Grenoble), TANDEM (2 sites : Bourgoin-Jallieu et Vienne)
- 42 – Loire : ACARS (Saint-Etienne), RIMBAUD (Roanne)
- 43 – Haute-Loire : ASEA (Le Puy en Velay)
- 63 – Puy-de-Dôme : ESPÉRANCE 63 (Clermont-Ferrand), GROUPE SOS Solidarités (Clermont-Ferrand)
- 69 – Rhône : BASILIADE (Lyon), ALYNEA (Lyon), HESTIA ORSAC (Villeurbanne), OPPELIA (Villefranche-sur-Saône)
- 73 – Savoie : RESPECTS 73 (Chambéry)
- 74 – Haute-Savoie : OPPELIA (Annecy), ARIES (Annemasse)

Nombre de structures	21
Nombre de places autorisées / installées	330 / 317 (+11% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	15,7
Nombre de candidatures	985 (+27% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	426 (+14% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	160 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	64

**Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés**

% de places en individuel	89%
% de places en semi-collectif	6%
% de places en collectif	4%

**Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT**

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	71%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	55%

**Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année**

1 à 3 mois	61%
3 à 6 mois	25%
6 mois à 1 an	14%

**Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie**

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,401
-----------------------	-------

**Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)**

Turn-over du personnel : 24%

Direction	15%
Services administratifs et techniques	16%
Equipe de soin	31%
Equipe socio-éducative	35%
Animation et Autre	4%

**Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP**

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	86%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	71%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	62%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	76%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	24%

**Tableau 7 : Équipe salariale<sup>5</sup>**

<sup>5</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

### 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	985
Nombre moyen de candidatures par structure	46,9
Admissions	160
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	16,2% (1 admission pour 6,2 candidatures)
Candidatures refusées	825
% de candidatures refusées	83,8%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	39%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	6%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	9%
En raison de conduites addictives	3%
En raison de comorbidités psychiatriques	1%
Hors critères médicaux	15%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	4%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	3%
<b>Total</b>	<b>42%</b>

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Dossier incomplet	6%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	3%
<b>Total</b>	<b>12%</b>

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	1%
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>6</sup>	2%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	0,5%
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>7</sup>	1%
Autre : hors critère d'âge <sup>8</sup>	0,3%
Autre : décès	0,5%
Autre / Non renseigné	1%
<b>Total</b>	<b>7%</b>

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

<sup>6</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>7</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>8</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	29%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	4%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	1%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	13%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	1%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	16%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	10%
Services sociaux municipaux/départementaux	6%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	1%
Association d'aide aux malades	2%
Autre établissement au service de l'association ou du service	6%
Initiative de la personne ou des proches	5%
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	1%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	3%

**Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année**



#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	63%	64%	39%
Femmes	31%	31%	40%
Transgenres/intersexes	0,2%	0,5%	-
Mineurs	6%	5%	20%

**Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT**

< 18 ans	6%	
18-45 ans	52%	
46-60 ans	32%	> 45 ans : 43%
> 60 ans	11%	

**Tableau 15 : Age des résidents**

Célibataire	75%
En couple	25%

**Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents**

% de candidatures avec accompagnants	27%
Nombre total d'accompagnants	167
% d'accompagnants mineurs	48%
% de résidents avec un ou des accompagnants	24%

**Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT**

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

**Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice**

Aménagement de peine	44%
Suspension de peine pour raison médicale	11%
Sortie de prison (libération)	44%

**Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	86%	96%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	14%	4%

**Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	69%	87%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	31%	13%

**Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	75%	91%

**Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>9</sup>	7%	18%
Scolarisé ou en formation	5%	6%
Demandeur d'emploi	5%	8%
Retraite ou préretraite	4%	10%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	15%	36%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	64%	23%

**Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
--	---	--

<sup>9</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie

Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	11%	27%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	42%	56%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	0,2%	1%
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	47%	17%

**Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT**

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	12%	Originaire du département	72%
Hébergement provisoire	66%	Originaire d'un autre département de la région	14%
Sans hébergement	22%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	11%

**Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents**

Solutions d'hébergement durables (73%)	Logement autonome avec bail direct	48%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	13%
	Retour à domicile (propriétaire)	2%
	Hébergement pérenne chez des proches	8%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	1%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	1%
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	6%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	1%
	LAM	1%
	LHSS	1%
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	1%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	1%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	12%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	2%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	3%
	Sans solution	-
	Caravane dans un camps	-
	Non renseigné	-

**Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)**

9% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	21%
Exclusion	8%

**Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement**

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	9%

**Tableau 28 : Proportion de décès en ACT**

< 6 mois	14%
6-12 mois	16%
12-18 mois	12%
18-24 mois	23%
> 2 ans	36%

**Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants**

Durée <sup>10</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	22,0 mois
Taux d'occupation	87%

**Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation**

<sup>10</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	14%	17%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	12%	12%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	8%	12%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	8%	9%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	6%	9%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	6%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	6%	4%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	4%
Cirrhoses	3%	4%
Hépatite B ou C	2%	4%
Addictions	5%	3%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	1%
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	2%	1%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	1%	1%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	1%	1%
Handicap	2%	0,2%
Autres	16%	12%

**Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT**

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	47%

**Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)**

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	9%	15%	24%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	17%	1%	18%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	9%	8%	17%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	12%	2%	14%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	8%	14%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	12%	1%	13%
Hépatite B ou C	4%	5%	9%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	5%	9%

**Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT**

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	47%
--	-----

**Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT**

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	20%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	17%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	23%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	12%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	5%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	7%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	2%

**Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>11</sup>**

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	4%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	35%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	11%
Pharmacien, pharmacien à domicile	17%
Kinésithérapeute	17%
Diététicien	4%
Ophthalmologue, opticien	24%
Pédicure, podologue	8%
Dentiste, orthodontiste	32%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	16%
Médecin traitant	48%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	7%
Psychiatre	15%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	19%
Autres médecins spécialistes (soins)	41%
CAARUD, service addictologie...	9%

**Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin**

<sup>11</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions



% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	14%
Accès à la formation/alphabétisation	18%
Juriste, avocat	20%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	3%
Tutelle, curatelle	9%

**Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins**